



N° 187 Audit de conformité relatif au processus d'autorisation et de gestion des emplacements destinés aux panneaux peints

rapport publié le 27 février 2024

No 187 Processus d'autorisation et de gestion des emplacements destinés aux panneaux peints			
Recommandations proposées	5	Ouvert	3
		Fermé	2
		Refusé	-

Les cinq recommandations émises par la Cour des comptes ont été acceptées.

Au 31 décembre 2025, deux recommandations ont été mises en œuvre et fermées durant la période sous revue.

La première (recommandation 3) concernait l'Office cantonal du génie civil (OCGC) de l'État de Genève et la seconde (recommandation 4) le Département de la sécurité et des sports (DSSP) de la Ville de Genève.

En avril 2024, l'OCGC avait dénoncé auprès des entreprises concernées les conventions de mises à disposition des mâts cantonaux avec effet au 31 décembre 2026. En octobre 2025, l'OCGC a défini et communiqué les conditions d'une future éventuelle exploitation des mâts cantonaux (y.c. Transports publics genevois (TPG)) en exigeant notamment des communes la réalisation d'un appel d'offres et un loyer pour l'usage du patrimoine administratif.

Le DSSP, pour lui le Service de l'espace public (SEP), a conduit un important travail pour constituer une liste des mâts exploitables sur le territoire de la Ville de Genève. En coordination avec les propriétaires des mâts (OCGC, TPG et Service de l'aménagement, du génie civil et de la mobilité (AGCM)), une analyse a été effectuée pour s'assurer notamment de la résistance mécanique

des mâts et des conditions sécuritaires de leur exploitation. Le Département des institutions et du numérique (DIN) a également été consulté notamment sur les aspects de sécurité routière. Enfin, le cahier des charges d'un collaborateur du SEP inclut désormais la mise en œuvre d'une stratégie de contrôle des mâts utilisés pour les panneaux peints.

Les trois recommandations encore ouvertes auprès de la Ville de Genève (recommandations 1, 2 et 5) n'étant pas arrivées à échéance, elles n'ont pas fait l'objet d'un suivi.

No 187 Processus d'autorisation et de gestion des emplacements destinés aux panneaux peints					
Numéro	Libellé	Priorité	Responsable	Date échéance	Statut
187-R1	Clarifier la situation juridique	Très élevée	DSSP	31.12.2024 report 30.06.2026	Ouvert
187-R2	Procéder à un appel d'offres pour la mise à disposition de mâts pour des panneaux peints	Elevée	DSSP	31.01.2027 report 31.12.2027	Ouvert
187-R3	Accorder un droit d'usage aux communes pour la mise à disposition des mâts de l'État de Genève	Moyenne	DSM-OCGC	31.12.2026	Fermé
187-R4	Réaliser l'inventaire des mâts destinés aux panneaux peints sur le territoire de la Ville de Genève et obtenir les approbations nécessaires	Très élevée	DSSP	31.12.2024 report 30.06.2025	Fermé
187-R5	Réaliser une analyse financière sur le potentiel de valorisation du marché d'affichage des panneaux peints	Elevée	DSSP	31.12.2026 report 30.06.2027	Ouvert